

Les Plantes

Observation et comptage

Durant toute l'année et en particulier au moment de la floraison (du printemps à l'automne selon les espèces), différentes espèces de plantes ont été observées lors de visites de terrain. Celles-ci incluent **les arbres, les arbustes et les plantes herbacées**. En complément du terrain, la méthode des relevés phytosociologiques de Braun-Blanquet a été utilisée. Celle-ci identifie des zones de végétation homogène sur un site, en tenant compte des caractéristiques comme le type de sol, la forme du terrain et le climat local. Ces deux méthodes permettent de mieux comprendre l'intérêt et l'état de conservation des habitats pouvant être considérés comme réservoir de biodiversité ou corridor écologique au sein de la Trame Verte et Bleue.

La Trame Verte et Bleue

Cartographie qui décrit les richesses écologiques du territoire et permet de renforcer la protection des milieux naturels et la reconquête des espaces dégradés dans les documents d'urbanismes. Elle est constituée de 2 éléments : **de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques** qui permettent à la biodiversité de réaliser son cycle de vie, de se déplacer et d'interagir.

Une grande richesse sur le territoire...

Sur le territoire de GrandAngoulême, c'est près de 1 050 espèces végétales qui ont été identifiées, soit environ **70% de la flore sauvage charentaise**. Plus de 950 espèces sont des plantes vasculaires (des plantes à fleurs ou à graines, et des fougères), et parmi elles, **51 sont remarquables**.

1050 espèces végétales sur le GrandAngoulême

... elles sont pourtant fortement menacées !

Sur recommandations de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), certaines espèces justifient d'une protection stricte ou d'un classement particulier en Liste Rouge en raison de leur risque d'extinction, en se basant notamment sur la taille de leur population, les risques de déclin et la fragmentation de leur répartition.

La réduction des espaces naturels et la pression des espèces exotiques envahissantes menacent la végétation locale. Pourtant, certaines plantes sont protégées par la loi au niveau national et régional, et la Liste rouge nationale fait état de 742 espèces menacées sur les 4 982 espèces de France. Cette dernière est aussi complétée par la Liste rouge régionale, établie pour ce qui nous concerne, par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique en partenariat avec les botanistes régionaux. Dans cette liste, figurent 51 espèces remarquables observées sur GrandAngoulême, dont 3 sont protégées au niveau national et 16 au niveau régional. On peut noter également la présence d'une espèce non protégée, la Buplèvre ovale, mais qui est en danger d'extinction tant au niveau régional que national.

Toutes les espèces observées sur GrandAngoulême sont précisées ici Annexe du rapport de l'Atlas



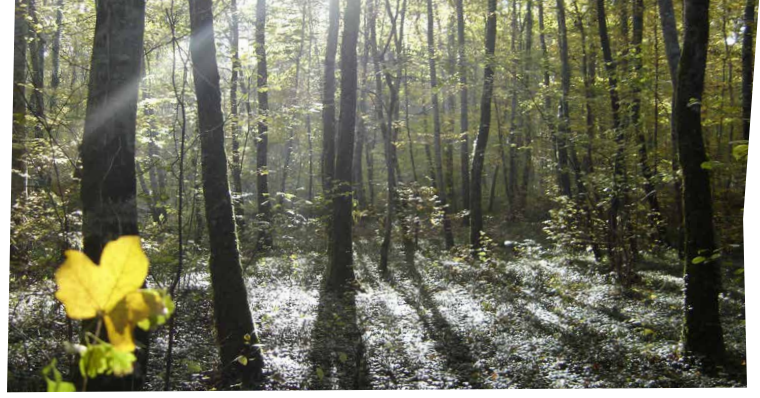
Focus sur les arbres !

Les plantes arborescentes de GrandAngoulême concernent principalement des boisements feuillus, parfois ponctués de résineux, dépassant une hauteur de 7 mètres. La diversité et répartition des peuplements d'arbres dépendent des conditions de sol, de la forme du terrain et du climat locale. Ainsi, les boisements au sud-est du territoire poussent sur des terres acides où se rencontrent le Châtaigner et le Chêne sessile. Au centre et à l'ouest, c'est le calcaire qui domine avec l'Érable de Montpellier et le Chêne pubescent. Enfin au nord-est, on trouve une partie de la Forêt de la Braconne...

D'importants Peuplements de Feuillus et de résineux

Les réservoirs de biodiversité

Zones où la biodiversité, qu'elle soit rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Ces espaces se composent d'habitats naturels suffisamment vastes pour garantir leur bon fonctionnement, et permettent aux espèces de réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).



©Pierre Fantin - Charente Nature

La Forêt de la Braconne

Le GrandAngoulême renferme un espace domanial de 3 000 hectares.

Considéré comme un réservoir de biodiversité à l'échelle européenne, la forêt de la Braconne abrite une espèce protégée : l'Orme des montagnes.

Cette forêt fait partie de la Sylve d'Argenson, une bande forestière ancestrale qui s'étend sur trois départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Charente) et couvre une distance d'environ 120 km.

Focus sur les arbustes !

Les arbustes, ou arbrisseaux, sont des plantes de petite à moyenne taille qui produisent du bois. On les retrouve souvent dans les zones boisées puisqu'ils composent typiquement les pré-bois et secteurs en cours de recolonisation. Ils incluent aussi les haies, qui servent de corridors linéaires pour le déplacement, le refuge et la reproduction de nombreuses espèces, des mammifères aux insectes.

Nerprun des rochers



Les corridors écologiques

Voici des espaces qui assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ils peuvent avoir différentes formes, et n'ont pas forcément besoin d'être continus.

- Certaines espèces, comme la Bruyère à balai et les ajoncs, poussent dans des sols acides. Leurs surfaces sont très limitées sur GrandAngoulême, on ne les retrouve que dans les Brandes de Soyaux.
- D'autres, comme le Nerprun des rochers et la Spirée d'Espagne, intimement liées aux pelouses, sont protégées au niveau régional.
- L'Aubépine monogyne, quant à elle, est moins exigeante et se rencontre dans de nombreux habitats.

Nerprun des rochers ©David Neau - Charente Nature

Focus sur les plantes à fleurs !

Les plantes à fleurs non ligneuse (qui ne produisent pas de bois), présentent le plus fort enjeu de conservation. Sur le territoire, on peut en citer deux espèces emblématiques qui ne poussent qu'en France et nulle part ailleurs dans le monde : **la Sabline des Chaumes**, rattachée aux pelouses calcaires les plus chaudes et **l'Odontite de Jaubert** que l'on retrouve notamment dans les friches et les talus calcaires.



l'Odontite de Jaubert

Voilà une plante qui a la particularité d'être **hémiparasite**, c'est donc une voleuse occasionnelle qui se connecte aux racines des graminées qui l'entourent pour extraire l'eau et les nutriments dont elle a besoin pour vivre.

L'Aconit napel

Une autre plante remarquable à garder en tête. C'est une espèce montagnarde qui s'épanouit dans la Vallée de l'Echelle au sud-est de GrandAngoulême, et c'est d'ailleurs le seul endroit où on peut la trouver en Poitou-Charentes.

Bleuets



→ Les plantes messicoles

Certains espaces agricoles présentent encore un intérêt floristique patrimonial, en particulier par la présence de **plantes messicoles remarquables**. Ces végétaux, qui ne vivent pour la plupart qu'une seule année, sont souvent considérés comme des « mauvaises herbes ».

L'épandage massif d'herbicides au cours des 50 dernières années a conduit à la régression, voire la disparition de nombreuses espèces, comme le bleuet.

→ Ce sont 30 % des espèces présentes en Poitou-Charentes dans la première moitié du 20^{ème} siècle qui ont disparu. Pourtant ces plantes présentent un **intérêt écologique indéniable**, c'est pourquoi ils sont l'un des premiers groupes de végétaux ayant bénéficié d'un Plan National d'Action.



Adonis d'automne

30%
des espèces présentes
en Poitou-Charentes dans
la première moitié du
20^{ème} siècle ont disparu

Espèce remarquable

Une espèce est dite remarquable si elle répond à au moins un des critères de patrimonialité suivants : elle est **reconnue de valeur européenne** (inscrite dans les annexes II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore), elle est protégée au niveau national ou régional, ou elle figure sur la **Liste Rouge nationale ou régionale** (à partir du statut « vulnérable »).

Focus sur Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Certains végétaux exotiques, souvent introduits accidentellement par l'homme (par exemple pour des raisons décoratives comme le Buddleia de David et le Raisin d'Amérique), réussissent à s'implanter en milieu naturel. Bien que la plupart ne parviennent pas à s'installer durablement ou sont régulés par la biodiversité locale, certains réussissent à s'adapter et à gagner la compétition avec nos plantes locales, causant des dégâts directs qui impactent ensuite les animaux qui en dépendent.

L'Ambroisie à feuille d'armoise

Cette plante engendre des problématiques sanitaires. Suite à sa première observation en France dans la vallée de la Loire, vers 1865, elle a largement colonisé l'ensemble de cette vallée ainsi que celle du Rhône. Elle semble toutefois être limitée par l'altitude et est encore peu présente en région méditerranéenne. En plus de la compétition qu'elle engendre avec les plantes cultivées, en particulier le tournesol, le maïs, le soja et le pois, son pollen est très allergène. La seule façon de limiter la propagation de ces espèces, c'est de les signaler et de les supprimer chez vous.

Les Jussies

Parmi les jussies, la Jussie à grandes fleurs a été introduite en France vers 1820 pour sa qualité ornementale (aquariophilie et bassins d'ornement) et est aujourd'hui largement répandue dans le sud et l'ouest de la France. Elle a aussi considérablement colonisé la Loire et sa dynamique d'extension est rapide vers le nord et le nord-est. Cette plante pousse sur les berges et s'étend sur l'eau, créant de grands herbiers denses qui réduisent la qualité et mobilité de l'eau. La biodiversité s'en voit impactée, de même que les activités humaines (navigation, pêche, ...). La Jussie se propage par bouturage, il ne faut ni la cueillir ni l'arracher puisqu'il suffit d'une tige pour faire repartir un plant plus loin et aggraver le phénomène.



La Jussie à
grandes fleurs

Si vous rencontrez de la jussie, signalez-le au syndicat de bassin versant local.
[lien Présentation GA](#)



Le Buddleia de David

Même si on l'appelle communément « arbre à papillons », cette plante exotique n'en ait pas moins problématique. Si le Buddleia attire les insectes ailés, il ne les nourrit pas, car son nectar est pauvre en sucre. De plus, en formant rapidement des peuplements denses, notamment dans les friches, il entre en compétition avec les espèces sauvages locales, notamment les arbustes...

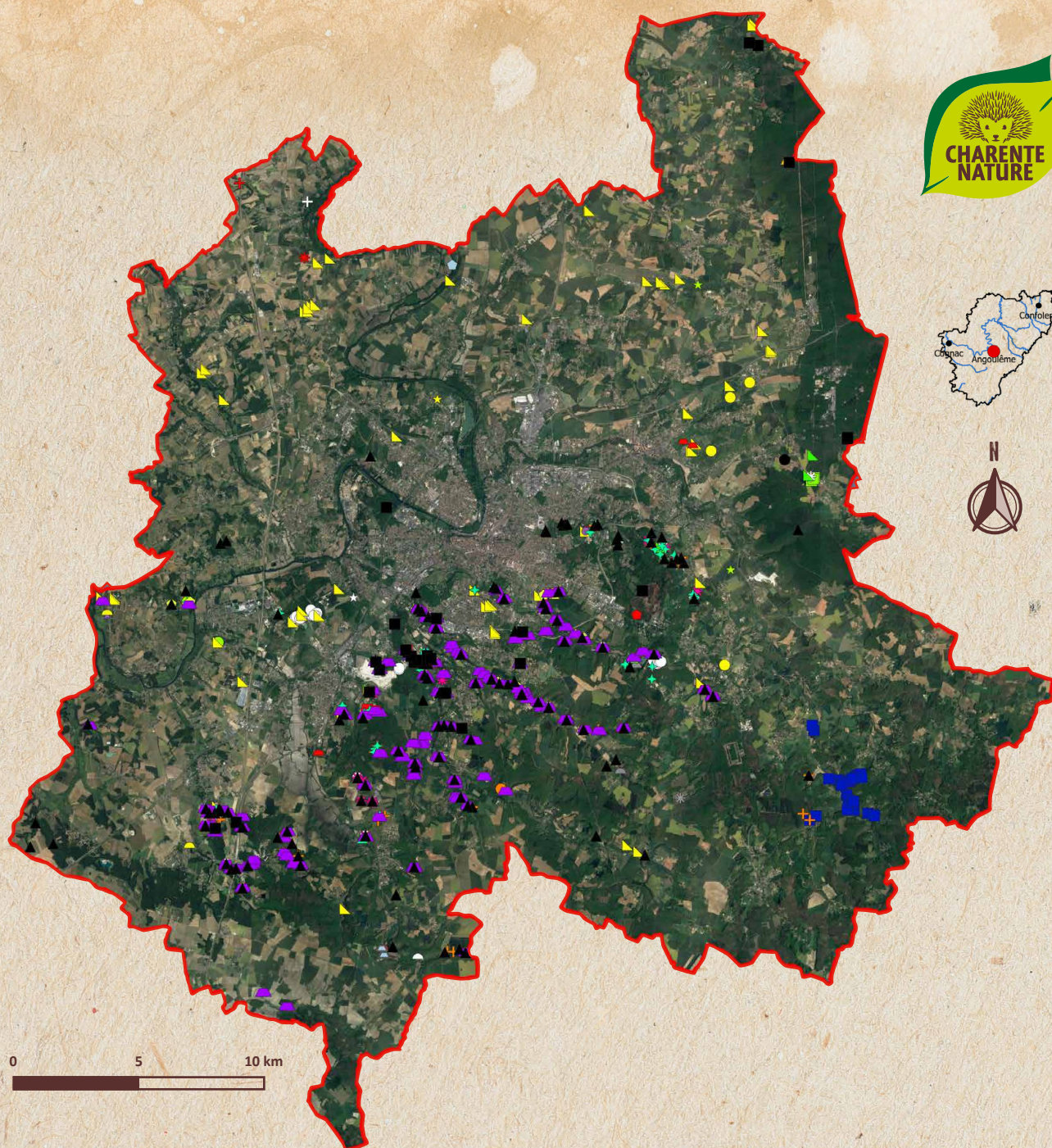
Le Raisin d'Amérique

Cette plante est toxique pour les herbivores et diminue la capacité alimentaire du site envahi.

Sa présence semble limiter la diversité des espèces, la régénération forestière et il a un pouvoir molluscicide, qui a la faculté de tuer les escargots et limaces et il aurait un effet perturbateur sur les communautés de vers de terre. L'espèce est particulièrement problématique car difficile à arracher avec sa souche profonde, mais il faut au moins la couper avant qu'elle monte en graines pour éviter sa dissémination.



Station d'espèces de Flores remarquables



Limite intercommunale	Cystoptéride fragile	Laiche noire	Orchis des marais	Renoncule à feuilles de graminée	Campanule érine
Flore remarquable	Dactylorhize incarnat	Laitue à fleurs de chondrille	Orchis militaire	Renoncule divariquée	Dactylorhize de Fuchs
Aconit napel	Épiaire d'Héraclée	Légousie hybride	Orme des montagnes	Renoncule tripartite	Globulaire commune
Brachypode à deux épis	Épipactis des marais	Limodore occidentale	Orme lisse	Sabline des chaumes	Nerprun des rochers
Buplèvre ovale	Euphorbe de Lorey	Lin de Léo	Orobanche de la germandrée	Thésion divariqué	Spirée d'Espagne
Chèvrefeuille de Toscane	Gentiane pneumonanthe	Myagre perfolié	Passerine annuelle	Tulipe australe	Astragale pourpre
Chrysanthème des moissons	Gymnadenie moucheron	Odontite de Jaubert	Pavot argémone	Vesce de Cassubie	
Crapaudine de Guillon	Héliantheme blanc	Odontite de Jaubert à fleurs dorées	Potamo coloré	Marguerite à feuilles de graminée	
Crucianelle à feuilles étroites	Hornungie des pierres	Ophrys jaune	Renoncule à feuilles d'Ophioglosse		

Liste et statuts des espèces de Flores remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Aconit napel	<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy, 1884	EN	NT	-	X
Orchis des marais	<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	EN	VU	-	X
Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i> Boiss., 1840	NT	LC	Protégée	-
Astragale pourpre	<i>Astragalus hypoglottis</i>	VU	LC	-	-
Brachypode à deux épis	<i>Brachypodium distachyon</i> (L.) P.Beauv., 1812	CR	LC	-	-
Buplèvre ovale	<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng., 1813	EN	EN	-	-
Campanule érine	<i>Campanula erinus</i> L., 1753	VU	LC	-	-
Laïche noire	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	VU	LC	-	-
Crucianelle à feuilles étroites	<i>Crucianella angustifolia</i> L., 1753	VU	LC	-	-
Cystoptéride fragile	<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	EN	LC	-	-
Dactylorhize de Fuchs	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	EN	LC	-	-
Dactylorhize incarnat	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	EN	NT	-	-
Épipactis des marais	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	EN	NT	-	-
Euphorbe de Lorey	<i>Euphorbia loreyi</i> Jord., 1855	EN	LC	-	-
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	EN	LC	-	-
Chrysanthème des moissons	<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	VU	LC	-	-
Globulaire commune	<i>Globularia vulgaris</i> L., 1753	NT	LC	-	X
Gymnadénie moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	VU	LC	-	-
Hélianthème blanc	<i>Helianthemum canum</i> (L.) Baumg., 1816	CR	LC	-	-
Hornungie des pierres	<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	VU	LC	-	-

Liste et statuts des espèces de Flores remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Laitue à fleurs de chondrille	<i>Lactuca viminea</i> subsp. <i>chondrilliflora</i> (Boreau) Bonnier, 1923	EN	LC	-	-
Légousie hybride	<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	VU	LC	-	-
Marguerite à feuilles de Graminée	<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam., 1779	VU	LC	X	-
Limodore occidental	<i>Limodorum trabutianum</i> Batt., 1886	EN	DD	X	-
Lin de Léo	<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz, 1838	VU	NT	X	-
Chèvrefeuille de Toscane	<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	VU	LC	-	-
Myagre perfolié	<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	EN	NA	-	-
Odontite de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i> (Boreau) D.Dietr. ex Walp., 1844	NT	LC	-	Protégée
Ophrys jaune	<i>Ophrys lutea</i> Cav., 1793	EN	LC	X	-
Orchis militaire	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	EN	LC	-	-
Orobanche de la germandrée	<i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829	VU	LC	-	-
Pavot argémone	<i>Papaver argemone</i> L., 1753	EN	LC	-	-
Parisette à quatre feuilles	<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	VU	LC	X	-
Potamot coloré	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	VU	LC	-	-
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Scholler, 1775	VU	LC	-	-
Renoncule divariquée	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	VU	LC	-	-
Renoncule graminée	<i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753	VU	LC	X	-
Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	NT	LC	-	Protégée
Renoncule tripartite	<i>Ranunculus tripartitus</i> DC., 1807	EN	LC	-	-

Liste et statuts des espèces de Flores remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	LC	LC	X	-
Scorsonère hirsute	<i>Scorzonera hirsuta</i> L., 1771	VU	LC	X	-
Scorsonère d'Espagne	<i>Scorzonera hispanica</i> L., 1753	VU	LC	-	-
Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>guillonii</i> (Timb.-Lagr.) Nyman, 1890	VU	LC	X	-
Spirée d'Espagne	<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i> (Waldst. & Kit. ex Willd.) H. Huber, 1964	LC	LC	X	-
Épiaire d'Héraclée	<i>Stachys heraclea</i> All., 1785	EN	LC	X	-
Thésion divariqué	<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J. Koch) Bonnier & Layens, 1894	VU	LC	X	-
Passerine annuelle	<i>Thymelaea passerina</i> (L.) Coss. & Germ., 1861	VU	LC	-	-
Tulipe australe	<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp., 1914	EN	LC	-	-
Orme des montagnes	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	VU	LC	-	-
Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	VU	LC	-	-
Vesce de Cassubie	<i>Vicia cassubica</i> L., 1753	NT	VU	X	-